Zeitschrift: Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

Herausgeber: Staatskanzlei des Kantons Bern

Band: - (1999)

Heft: [2]: Rapport de gestion : rapport

Vorwort: Avant-propos de la présidence : 1999 ; ombre et lumière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos de la présidence 1999 – Ombre et lumière

L'année 1999 a été marquée par plusieurs catastrophes naturelles (avalanches, crues, grêle, ouragan). Les forces de la nature se sont déchaînées, mettant en évidence les limites de la technique. Après avoir pendant des années malmené l'environnement, l'être humain a été rappelé à l'ordre: il faut respecter la nature et la craindre comme le faisaient nos ancêtres. Il va falloir à l'avenir se mettre à l'écoute des signaux de la nature et redoubler d'efforts pour promouvoir le développement durable dans notre canton. Les événements auront toutefois eu le mérite de prouver l'efficacité des autorités cantonales, régionales et communales qui ont réussi à maîtriser rapidement les conséquences des catastrophes naturelles.

L'économie a enregistré des résultats positifs cette année. L'emploi en a bénéficié et le nombre des chercheurs et chercheuses d'emploi a accusé un net recul. Mais la reprise n'a pas profité à tout le monde: le nombre des chômeurs et chômeuses de longue durée et celui des personnes en fin de droit continuent de progresser. Le canton de Berne se doit d'assurer à ces exclus des conditions de vie dignes et de leur redonner leur autonomie par des mesures de réinsertion.

L'exercice 1999 a vu progresser ou même aboutir de nombreux projets déterminants pour l'avenir du canton. Nous mentionnerons en particulier:
- la réforme de l'assistance hospitalière;
- le projet de révision de la loi sur la santé publique;
- le projet de loi sur l'aide sociale;
- le projet de stratégie de l'organisation du territoire (révision du plan directeur cantonal);
- le troisième rapport intermédiaire NOG 2000;
- le projet de loi sur la péréquation financière et la péréquation des charges (LPFC);
- la révision de la législation fiscale (loi sur les impôts 2001);
- la nouvelle loi sur la protection du patrimoine;
- le programme général de l'Université et le plan de développement des hautes écoles, mis au point sur la base d'un audit.

Le Conseil-exécutif a poursuivi avec détermination sa politique d'assainissement des finances publiques. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire est maintenant à portée de main. Les comptes des exercices 1998 et 1999 ont bouclé sur des résultats nettement meilleurs que les prévisions budgétaires, présentant des excédents pour la première fois en dix ans. Un bémol toutefois: les bons résultats de 1998 sont dus à des facteurs extraordinaires. En comparaison des quelque sept milliards de francs que représente le budget du canton, les excédents de revenus sont néanmoins modestes et ne doivent pas susciter un optimisme exagéré. Rien ne garantit que les résultats seront toujours positifs dans les années à venir.

Ce revirement de la situation financière est certes réjouissant, mais il a son prix. Huitième exercice du genre, le Nouveau train de mesures visant à assainir les finances (NTA) a apporté son lot de sacrifices douloureux. Le débat parlementaire de la session de novembre a montré clairement qu'avec les coupes radicales opérées dans plusieurs secteurs d'activité, on a atteint la limite de l'acceptable dans le démantèlement du service public. Il ne sera en tout cas pas possible d'imposer des économies supplémentaires dans ces secteurs dans un avenir proche.

Le Conseil-exécutif souhaite enfin exprimer sa gratitude au personnel de l'administration cantonale pour le travail accompli. Les personnes associées aux divers projets ont fourni des prestations de qualité. Mais les collaborateurs et les collaboratrices qui, jour après jour, œuvrent dans les coulisses pour le bien de la collectivité méritent tout autant les remerciements du gouvernement: ils travaillent avec fiabilité et contribuent ainsi au niveau élevé de qualité des services multiples fournis par le canton de Berne.

Berne, mars 2000

Le président du Conseil-exécutif: *Bhend*